



Passé, présent, futur dans l'argumentaire pro et anti langues régionales en France à travers le cas du breton

メタデータ	言語: fra 出版者: 公開日: 2010-08-09 キーワード (Ja): キーワード (En): 作成者: Pungier, Marie-Françoise メールアドレス: 所属:
URL	https://doi.org/10.24729/00006138

Passé, présent, futur dans l'argumentaire pro et anti langues régionales en France à travers le cas du breton

Marie-Françoise Pungier

“... En effet, vous avez le droit d'invoquer le passé mais de façon neutre s'il est si lointain, et non d'en charger une des parties du débat (...) car nous parlons du présent et de l'avenir des langues régionales.”

message d'AntiAngelisme, 21 novembre 2001.

Entre le 20 août 2000 et le 21 décembre 2001, le journal *Libération* a proposé à ses lecteurs de débattre dans un forum de discussion, ouvert pour l'occasion, sur le thème “*Les langues régionales mettent-elles en danger la République ?*”¹⁾. Il reste de cette expérience 44 pages de messages, présentant les opinions des uns et des autres, soit au total plus de 1400 interventions de longueurs variées. Toutes ne concernent pas l'objet de cette étude puisque n'ont été retenues ici que celles se référant de manière explicite au problème du breton, soit à travers le mot de cette langue même, d'un dérivé (ses locuteurs) ou d'un équivalent de nature géographique (la région sous sa forme pleine de “Bretagne”, d'une ville). Ce dépouillement de départ permet de dégager un premier élément : celui de la place du breton, de la Bretagne dans l'imaginaire des intervenants. Près d'un tiers de leurs messages contient, de manière succincte ou détaillée, une des mentions retenues ci-dessus. La Bretagne et sa langue paraissent constituer une sorte d'archétype dans la question des rapports de l'Etat, de la langue de la République et des autres langues parlées sur le territoire hexagonal, peut-être parce que comme l'écrit une personne, “*les autres langues de France ayant un pendant fort de l'autre côté d'une des frontières, leur situation est différente*”, [Matiàs, 2 février 2001], mais aussi certainement parce que d'aucuns pensent pouvoir discerner dans la population de cette région – à tort ou à raison, peu importe, puisque ce sentiment d'appartenance commune produit du sens – “*certains traits de caractères [qui] demeurent permanents et communs à l'ensemble des Bretons (même des Celtes pour quelques-uns), et [qui] traduisent une continuité dans leurs comportements*”²⁾. De plus, la question de la langue bretonne occupe régulièrement le devant de la scène avec les négociations pour son intégration dans le service public, en cours, abouties puis remises en question, entre *Diwan* et le gouvernement³⁾.

Depuis l'irruption de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* sur

la scène publique en 1999⁴⁾, partisans et adversaires de son adoption, ou plus simplement de l'enseignement des langues régionales à l'école, expriment leurs points de vue à chaque fois que cela leur est possible : pour les uns, les plus visibles socialement, culturellement parlant, publications, éditoriaux, billets⁵⁾, pour les autres, plus modestement, courriers des lecteurs dans des journaux ou messages internet dans le forum de *Libération*, par exemple. Cependant, quel que soit le mode d'expression auquel ils ont accès, tous se doivent de justifier leur opinion par des exemples bien choisis, le débat dépassant toujours le cadre strictement linguistique ou éducatif⁶⁾, dans l'espoir de convaincre leurs lecteurs, acquis à leur cause ou contradicteurs, de la validité de leur manière de penser. Une première analyse des messages du forum de discussion de *Libération* permet de cerner la triple nature des arguments utilisés : certains des intervenants proposent d'examiner ce qui se passe non seulement en France, mais aussi dans d'autres pays, et le forum finit par ressembler à un vrai tour du monde (argument "espace") ; d'autres, restant dans le cadre de l'hexagone, le plus souvent, mais pas systématiquement, préfèrent se promener dans le temps (argument "temps"). Dans ces deux premiers cas, les références géographiques ou temporelles citées valent rarement pour elles-mêmes : elles ne prennent toutes leurs significations que dans la mesure où leur sont associées des valeurs (argument "valeur")⁷⁾.

Cette étude a pour but d'essayer de comprendre comment se construisent les argumentaires, dans la société française d'aujourd'hui, sur la question des langues régionales en France et de leur enseignement, et spécifiquement dans le cas du breton, à travers l'utilisation récurrente d'éléments à caractère temporel. Elle s'appuie sur le dépouillement et l'analyse des interventions du forum dans lesquelles apparaissent les items précédemment décrits de natures diverses (linguistique, géographique, ou historique) et seulement eux, soit le quart environ des messages présélectionnés. Pour autant, les messages dans lesquels aucune distinction particulière ne semble effectuée entre les différentes situations régionales en France, mais qui citent, cependant, expressément la Bretagne et sa langue, n'ont pas été définitivement écartés. Ils permettent en effet de confirmer certains aspects de la construction de l'argumentaire pro et anti langues régionales qui apparaissent au cours de l'analyse du corpus de base.

La lecture de l'ensemble de ces messages dévoile une pluralité de l'expression des temps ; quatre constructions temporelles de nature différente, et ce quelle que soit la position de l'intervenant dans le débat ouvert par *Libération*, se dégagent : temps du sens commun, temps des historiens, temps de la culture générale, temps des locuteurs. Ces différentes temporalités peuvent être utilisées conjointement dans un même message, sans que cela gêne de quelque manière la compréhension globale. Par ailleurs, les sujets agissants qui s'y rencontrent varient suivant les cas : individus, langues, entités géopolitiques.

La première de ces temporalités, celle du sens commun, se caractérise par sa simplicité et sa réduction au “strict minimum” au regard des trois autres. Elle contient, de fait, tous les autres temps rencontrés dans les messages. Elle se reconnaît “à sa tripartition (...) entre passé, présent et futur (...) [se succédant] dans un enchaînement irréversible.”⁸⁾ La périodisation dans cette conception du temps reste toujours très floue. Il est ainsi difficile de connaître la durée attribuée à chacune des périodes, passé, présent, futur, et de situer les charnières entre elles. Le passé paraît toutefois pouvoir se prévaloir d’une longueur et d’une densité inégalées. Cette perception du temps possède cependant une autre spécificité : les événements et manifestations du passé ne semblent être, en aucune manière, reliés au présent des intervenants⁹⁾.

Le temps de l’histoire, ou plutôt des historiens, se concentre lui sur un seul “moment” du temps, le passé¹⁰⁾. Il apparaît de manière très épisodique dans les messages des internautes lorsque ceux-ci éprouvent le besoin de préciser ou de justifier à l’extrême leur point de vue. La citation d’une étude historique doit apporter en effet, à leurs yeux, une caution de véracité absolue à leurs dires¹¹⁾.

Bien différent apparaît le temps de la culture générale, qui trouve son origine dans le temps de “l’histoire historique”¹²⁾ mais s’en différencie sur plusieurs points. Tout d’abord, il ne se cantonne pas uniquement au passé. Ainsi, quelques-uns, se plaçant dans cette perspective temporelle, savent ou croient reconnaître dans certains événements du présent ou pensés devoir se produire à l’avenir, la répétition à l’identique de manifestations du passé¹³⁾. La conception du temps de la culture générale correspond, d’une part, à un des “usages publics de l’histoire”¹⁴⁾, d’autre part à la matérialisation d’un effet de l’histoire scolaire, qui devrait, d’après certains de ses didacticiens, “s’efforcer de construire une sorte de dialogue entre les réalités du présent et du passé qui soit aussi utile à la préparation de l’avenir.”¹⁵⁾, dans la mesure où, pour eux, “l’histoire est proche des pratiques citoyennes.”¹⁶⁾ Le temps de la culture générale renvoie en fait aux connaissances, ou aux traces d’assimilation de connaissances, que les uns ou les autres ont acquises au fil de leurs lectures, au cours de leurs scolarités respectives¹⁷⁾, ou bien de leur fréquentation des médias, ces deux derniers moyens ayant servi, et servant toujours d’ailleurs, à renforcer la cohésion et le sentiment d’appartenance à un destin commun hexagonal. Si les lecteurs qui se meuvent dans cette temporalité adoptent le découpage universitaire de l’histoire des historiens, avec une certaine défiance vis-à-vis des événements situés en deçà de la fin de la Seconde Guerre mondiale, c’est-à-dire considérés par eux comme “contemporains”, puisque ceux-ci sont rarement cités dans leurs argumentaires, ils n’en ont cependant pas toujours hérité la précision dans “l’agencement séquentiel des faits historiques”¹⁸⁾ ni la rigueur dans leur interprétation et analyse¹⁹⁾. Le rapprochement avec le temps de l’histoire se retrouve aussi dans l’accumulation de termes ou de concepts très usités dans

cette discipline, comme ceux qui caractérisent des régimes politiques²⁰⁾, par la citation de personnages (Jules Ferry, Ropartz Hemon, etc.) ou l'utilisation fréquente de dérivés liés à une période de l'histoire, en particulier les adjectifs "jacobin"²¹⁾, "nazi" et "fasciste".

C'est essentiellement dans cette temporalité que se remarquent deux sujets agissants, un peu particuliers, les langues elles-mêmes et les entités géo-politiques. Les premières, c'est-à-dire ici, le breton et le français, le gallo n'apparaissant qu'exceptionnellement, connaissent un passé, un présent, un futur, le plus souvent de type "biologique" / "darwinien" – elles ont existé, existent / existent encore, existeront ou n'existeront plus²²⁾ – ou "militaire", avec des phases d'expansion, de conquêtes de nouveaux territoires ou de repli²³⁾. Ces représentations s'appliquent aussi aux entités géopolitiques sous des formes réifiées.

Dans le cas du temps des locuteurs, les lecteurs appuient leurs interventions sur des exemples pris dans leur vie de tous les jours, sollicitent le vécu de leurs parents ou de connaissances, imaginent le futur de leurs enfants ou le leur. Cette conception implique son énonciateur dans le temps. Il s'agit là d'un temps chargé d'affect. Le passé ne se dissout pas dans le présent, et la coupure entre les deux s'estompe. Les durées attribuées à chacune des trois périodes, passé, présent, futur, se rétrécissent. Plus qu'un temps quantifiable sous forme "*d'unités servant à dénommer les intervalles récurrents*"²⁴⁾, il s'agit là d'une temporalité comptable sous forme de générations. Ce temps de l'expérience est particulièrement utilisé par les défenseurs des langues régionales, et les gens originaires de Bretagne, mais pas seulement par eux, d'autant plus souvent qu'il se double de références au passage du breton au français de la population bretonnante au cours du XXe siècle ou aux méthodes pédagogiques rencontrées dans les salles de classe.

Par définition, partisans et adversaires de l'enseignement des langues régionales à l'école, et en particulier du breton, s'opposent. Cependant, derrière les apparences, une première lecture des interventions des lecteurs du forum de *Libération* passées au crible, prouverait presque... le contraire ! En effet, les uns et les autres cherchant à étayer leurs opinions respectives se servent "d'arguments temps", dans leurs trois réalisations possibles, passé, présent, futur, qui se ressemblent singulièrement. Le paradoxe de départ ne s'éclaire, une fois les langues et leurs locuteurs replacés dans les différentes temporalités dégagées précédemment, qu'à la lumière de l'analyse des valeurs accordées par l'une ou l'autre partie aux périodes qu'ils ont définies. Dans quelques cas seulement, la distinction paraît plus subtile. Les langues régionales ne deviendraient pas un enjeu politique ou un débat de société si les différentes temporalités dans lesquelles les lecteurs se déplacent mentalement n'étaient chargées affectivement, pour certaines, et ne se transformaient alors en périodes "heureuses" ou "malheureuses", ou ne s'appréhendaient

pas sous un angle symbolique, pour d'autres, renvoyant ainsi à une lecture "mythique" des événements passés ou supposés à venir.

Cette étude s'organise autour de deux points : d'abord, l'examen du continuum temporel, où se distinguent, déterminées par les intervenants, des phases longues articulées entre elles par d'autres plus courtes, simples articulations ou ruptures, qui se colorent différemment suivant les valeurs qui leur sont accordées ; puis, celui de la période présente, qui est perçue comme celle d'une possible remise en cause de la société.

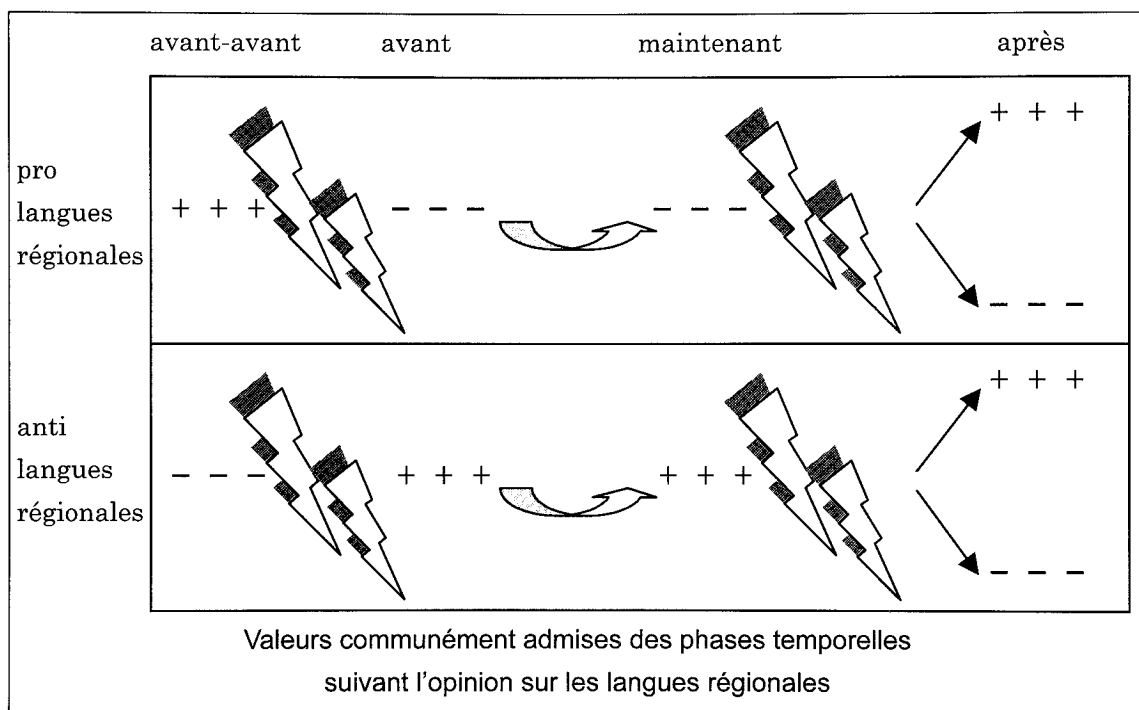
1. "Passé, présent, futur sont chargés de conscience."²⁵⁾

Les messages des lecteurs de *Libération* peuvent se lire comme un mélange de deux des "manières de visualiser le temps, de le traduire en signes", "la chronologie" et "la chronographie", pensées par K. Pomian et que rappelle P. Ricœur : "*La chronologie désigne le temps linéaire des périodes longues, siècle, millénaire, etc., dont la scansion est diversement ponctuée par des événements fondamentaux et fondateurs. Avec la chronographie, on entre dans des systèmes de notation qui peuvent se passer de calendrier. Les épisodes enregistrés sont définis par leur position par rapport à d'autres successions d'événements uniques, bons ou mauvais, réjouissants ou affligeants*"²⁶⁾.

La question de la pratique du breton, envisagée dans cette perspective, permet de dresser, toutes temporalités confondues, un tableau à double entrée principale de quatre phases, le passé se scindant en deux, lointain ou proche. Chacune d'entre elles est considérée comme bénéfique ou non. Le temps apparaît comme une succession de périodes dont la qualité et l'intérêt qui leur sont portés dépendent, le plus souvent, de la position de sympathie ou d'antipathie par rapport aux langues régionales dans laquelle se placent les intervenants. Il existe cependant aussi quelques cas d'exception : partisans du breton qui lisent la suite des périodes à la manière de ses détracteurs ; opposants qui acceptent de considérer la francisation obligée des populations via l'Institution scolaire comme ayant pu être source d'excès. L'analyse de l'ensemble des messages permet alors de matérialiser deux représentations du cours du temps, qui s'opposent phase par phase, marquant ainsi la différence de l'approche de la question des langues régionales en général et du breton en particulier (cf. doc. ci-après). La présence de termes ou de faits historiques dans certains textes ne doit cependant pas faire illusion. Ils apparaissent vidés de leur contenu, sortis de leur contexte, "déréalisés" ; les périodes dégagées possèdent des limites variables et floues.

L'analyse des messages des partisans et opposants aux langues régionales permet de définir le premier moment, "l'avant-avant", comme celui de l'absence (pour cause de non-existence de l'autre !) ou de la quasi-absence de contacts entre la Bretagne et la France ou comme celui d'une époque de non-interférence entre la pratique du breton et celle du

français, une sorte d'âge d'or : *“Il y a très longtemps, le peuple celte s'étendait dans toute l'Europe. De Brest à Ankara, chaque habitant (...) parlait le même langage. (...) Le Romain vint avec ses fabuleuses inventions (...), les Celtes pouvaient toujours parler leur langue. (...) Concernant la Bretagne, (...) petit à petit durant les siècles, la péninsule armoricaine se forgeait une conscience nationale. (...) Pendant, des siècles et des siècles, la Bretagne restera indépendante, résistera toujours comme face à Charlemagne (...). La France n'existait toujours pas.”*, [Armor, 27 août 2001] ; *“De plus, au début des temps, la Bretagne, par exemple, n'existait pas (désolé d'en décevoir certains) (...)”*, [P_TOZZA, 31 mai 2001]. Cette phase s'apparente, malgré l'utilisation d'expressions inscrivant des faits dans la durée ou dans une temporalité historique, à une sorte de pré-histoire.



Intervient alors, dans ce continuum, un premier “événement”, qui remet en cause l'ordre et les équilibres établis. Il s'agit en fait d'une rupture sur laquelle défenseurs et adversaires des langues régionales se retrouvent globalement, même si certains des premiers ont certainement tendance à en alourdir la charge et la portée, et qui correspond à la phase et à l'idée d'un face à face tendu, dans leurs formes premières, entre la Bretagne et la France, ou entre le breton et le français. Elle oscille sur plus de trois siècles (XVIème-XIXème) suivant l'événement “déclencheur” pris en considération. Cela peut correspondre au phénomène du rattachement du duché de Bretagne au Royaume de France – mais dans une moindre mesure, la langue bretonne n'y représentant pas d'enjeu

particulier – : *“Car, il s’agit bien ici d’un état hégémonique qui a brutalement envahi la Bretagne, l’histoire de la duchesse Anne épousant Charles VIII en 1491 puis Louis XII est probablement une des rumeurs propagandistes véhiculées par l’opresseur.”*, [broquille, 18 mai 2001], message à la teneur duquel s’oppose celui-ci : *“Ça devient lassant d’entendre des gens dire que la France a annexé leur région il y a plusieurs siècles. Je signale d’ailleurs à toutes les personnes qui utilisent ce langage que dans toutes ces régions “annexées” ou “colonisées”, l’écrasante majorité des habitants (plus de 80% en Corse ou en Bretagne) ne veulent pas de l’indépendance, comme quoi elles sont plutôt heureuses d’avoir été “conquises”.*”, [P_TOZZA, 31 mai 2001]. Mais, rares cependant, sont ceux qui remontent si avant dans le temps. Pour la plupart, la rupture ne commence vraiment qu’au moment de la Révolution, au mieux, *“La Révolution imposa un modèle politique progressiste à l’époque, et imposa le français comme la seule langue officielle à parler (...) en interdisant le breton, le provençal, l’occitan, etc...”*, [olivo, 1er décembre 2001]), ou au début de la IIIe République et avec la mise en place d’un nouveau système éducatif gratuit, laïc et obligatoire, valable sur tout le territoire : *“Dois-je vous apprendre que ce sont les positions anti-républicaines du clergé à la fin du 19ème siècle qui entretenaient l’analphabétisme et la pratique stricte du breton qui ont incité les Républicains d’alors à imposer souvent avec force la pratique unique du français dans les écoles ?”*, [pagamimo, 14 décembre 2001] ; *“Savez-vous que sous la IIIème République, l’enseignement républicain réprimait sévèrement dans les écoles les enfants qui parlaient entre eux la langue de leur région ? Combien de petits bretons se sont fait taper sur les doigts pour avoir joué à la marelle en breton ?”*, [DAW, 29 novembre 2000]. Il n’est bien entendu pas question ici de nuances. Les événements retenus se conçoivent en bloc : d’un côté “le peuple”, et sa langue, de l’autre, l’Etat et la sienne, et son institution scolaire. Plusieurs recherches menées ces dernières années sur le cas du breton montrent qu’en réalité, la situation est beaucoup plus complexe que cela : les politiques linguistiques ne deviennent efficaces à long terme qu’avec l’assentiment tacite des populations concernées, et les facteurs économiques y jouent un rôle non négligeable²⁷.

La situation consécutive à cette première rupture n’est pas du tout appréciée de la même manière comme le suggèrent les deux exemples qui suivent. Certains la voient comme l’administration à un malade, et ce malgré lui, d’une potion un peu amère mais qui l’aurait guéri de maux... qu’il ignorait : *“[Jusqu’à la Révolution française], chaque province ou plus petite entité parle sa langue, son dialecte et son patois. C’est à ce moment-là que Mirabeau parle à propos de la France d’un “agrégat de peuples désunis”. (...) Le fait de parler une même langue,(...) nous rapproche, nous tous les Français et nous fait appartenir à une communauté. La République par la suite, à partir des années 1880, a lutté avec force, pour imposer le français. A l’école, on n’avait pas le droit de parler patois,*

ni breton, ni alsacien. C'est très récent ce combat pour l'uniformité des parlars sur le territoire national MAIS jamais la République n'a interdit de parler en famille, entre amis, au marché son patois, son dialecte. C'est pour que les Français puissent communiquer, voter, comprendre les lois. C'est pour que les élèves reçoivent tous la même instruction quelle que soit leur région d'origine qu'on les a forcés souvent violemment à abandonner leur patois à l'entrée de l'école.", [kucrapoc, 10 mai 2001]. D'autres estiment plutôt que la fin ne justifiait, en aucun cas, les moyens employés : *"Avez-vous imaginé le traumatisme que cela a été pour un petit Breton, un petit Corse ou un petit Alsacien de se voir interdire de parler sa langue MATERNELLE au nom de la République ? Pensez-vous que l'idée de République est compatible avec celle de la répression ?"*, [Dume, septembre 2000].

Cependant, il ne faut pas seulement voir dans ces deux messages une opposition fondée sur une inversion des termes du discours. La perspective dans laquelle se placent les défenseurs des langues régionales va plus loin : ils prennent la position d'accusateurs publics, instruisant un procès. Même s'ils n'emploient pas directement ces termes, ils connaissent des victimes, (toutes les personnes à qui il a été interdit / qui se sont interdit, à un moment ou à un autre de leur vie, de s'exprimer dans une autre langue que le français), et désignent un coupable, (l'Etat français, dont dépend l'institution scolaire²⁸), et pas seulement les gouvernements de la III^{ème} République). Leurs textes s'apparentent à des plaidoyers. Quelques-uns s'en prennent à l'Etat, parfois fortement²⁹, d'autres jouent plutôt "sur la corde sensible" en sortant des victimes de l'oubli : *"Je suis breton et je ne le parle pas. Ma mère ne le parle pas mais le comprend ; c'était interdit quand elle allait à l'école. Parle-le et c'est le coup de règle sur les mains. Reparle-le et tu t'agenouilles sur une règle, les bras en croix, devant la classe, jusqu'à épuisement. Ma grand-mère parlait le breton et le français. Mon arrière-grand-mère parlait naturellement le breton et le français très mal. La mère de mon arrière-grand-mère devait sans doute penser que les Français arrivés en Bretagne étaient des immigrés.*", [younn, 12 décembre 2000]³⁰. Cette individualisation du malheur permet de révéler un certain malaise, voire une souffrance, qui habite ceux qui ont quitté leur langue ou celle de leurs ascendants : *"Mais, je suis triste et désolé de n'avoir pas appris le breton, la langue avec laquelle j'aurais aimé communiquer avec mes grands-parents et... mes enfants (...). Il y a là une injustice subie, personnelle et, bien sûr, collective. Déni de justice, déni de démocratie. Il y a une partie de moi qu'on veut faire disparaître : une identité, une altérité.*", [arzur, 11 décembre 2001].

Quelle que soit la position adoptée dans l'argumentaire, il reste que "le maintenant" est perçu de la même façon que "l'avant". Mais, le maintenant positif et le maintenant négatif, pour diverses raisons, *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires*, réflexion sur la place du bilinguisme dans l'éducation et donc la société, prédominance de l'anglais comme langue internationale, semblent se fissurer, et les lecteurs, toutes tendances

confondues, estiment se trouver à nouveau à un point de rupture dans la question des langues régionales en France. Pour chaque partie, deux partitions sont alors envisagées, l'une souhaitée, l'autre redoutée, "le bonheur" de l'une amenant évidemment "le malheur" de l'autre. Les plus "optimistes" du côté des défenseurs du breton pensent que, désormais, son usage va pouvoir se développer (ou continuer à se faire) hors de la sphère du privé : *"des milliers de gens ont envie de voir ces langues dans les médias, dans l'éducation."*, [Gwenvael, 19 octobre 2000] ; *"Le fait que des fonctionnaires accueillent en breton, corse, etc. permettra de requalifier dans l'esprit du quidam les langues et d'associer le prestige des institutions aux langues locales. Il s'agit ici d'un symbole fort."*, [Ludu, 9 août 2001]. Ils estiment que des enfants vont à nouveau apprendre à le parler : *"On reconstruit donc une génération (...) bilingue de naissance."*, [Oligo, 16 mai 2001]. La plupart ne considère pas pourtant comme possible, ni même, dans certains cas, comme souhaitable, un retour identique à l'avant-avant : *"Une décision favorable pourra faire survivre [les langues régionales] quelques décennies supplémentaires tout au plus. Rien malgré le soutien et la sympathie, ne permet de penser à un formidable développement dans les années à venir."*, [Peri, 22 novembre 2001]. Paradoxalement, ce sont les adversaires du développement des langues régionales qui construisent l'après de la seconde rupture sous une forme idyllique... pour leurs contradicteurs. Ils envisagent le cas d'un développement exceptionnel des pratiques linguistiques régionales hors de la sphère privée, et se plaignent déjà d'un certain nombre de désagréments possibles dans leur vie de tous les jours : *"Demain, si le breton (...), le corse, le basque, etc., étaient officialisés, il faudrait être "qualifié" pour accéder aux postes des administrations territoriales et/ou locales ! Un comble !"*, [gerbe, 30 avril 2001] ; *"il est hors de question qu'on me présente un bail en breton si je désire m'installer à Brest, alors que le bailleur est aussi francophone que moi. (...) Cela signifierait que pour certaines affaires seuls des avocats et des magistrats pourraient officier, alors que de nos jours, n'importe quel juriste peut travailler dans n'importe quelle région."*, [AntiAngelisme, 21 novembre 2001]. Rappelons simplement ici que cette situation perçue et dénoncée comme intolérable a été la réalité jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle et sans doute au-delà même³¹⁾.

Les intervenants, de quelque bord que ce soit, ne s'embarrassent donc pas de détails, mais envisagent les faits en bloc, et penchent, dans l'ensemble, à un moment ou à un autre pour une lecture positiviste du temps.

2. La Tour de Babel

Les partisans et les adversaires des langues régionales donnent cependant une signification très particulière à la seconde phase de changement qui mérite ainsi un

examen plus approfondi. Ils ne se la représentent et ne la vivent pas seulement comme un moment qui ouvrirait sur la possibilité de réaliser, de concrétiser des demandes, légitimes ou pas, suivant leur position de départ, mais aussi comme celui d'une remise en cause, de fond en comble, de la société à laquelle ils appartiennent, les uns et les autres. Ils la conçoivent comme une rupture qui pourrait être radicale. Les divergences qui existent entre eux et qu'ils expriment sur l'appréciation à donner à tel ou tel événement historique, à telle ou telle décision restreignant ou renforçant l'enseignement ou l'usage des langues régionales prise par tel ou tel gouvernement, ne les oppose, finalement que "superficiellement". En se déplaçant dans des temporalités similaires, en utilisant les mêmes chronologies historiques, des concepts identiques, ils acceptent des règles du jeu communes. C'est suivant leurs vécus personnels et familiaux, leurs goûts, leurs caractères, etc., respectifs qu'ils se situent dans la discussion, y apportent leurs réflexions, leurs points de vue. Ils y interviennent en tant qu'individus responsables pour eux-mêmes : une bonne partie de leurs discours s'écrit avec "je". Mais, ils ne sont pas que cela. Ils représentent en même temps des individus d'une certaine société à un moment de son histoire, liés entre eux. Ils se révèlent alors comme membres d'une communauté dont ils souhaitent qu'elle se perpétue, et c'est en tant que partie de ce tout qu'ils s'expriment aussi. De quelle communauté s'agit-il donc ? D'une part, de "*la communauté des citoyens*", suivant l'expression de D. Schnapper³²⁾, et comme le leur rappelle l'intitulé du forum avec le terme "*République*". Les lecteurs se doivent de prendre cette position mentale de "simples citoyens", même s'ils ne revendiquent pas à chaque instant ce titre pour participer de droit au débat : "*(...) pour être à même de donner son avis sur un sujet, il vaut mieux le connaître. (...) En démocratie, un homme ou une femme mal informé(e) est un sujet, un homme ou une femme bien informé(e), un citoyen.*", [Ludu, 4 août 2001] ; d'autre part, transparaît ici et là, une communauté de type organique, réduite à une expression de conscience minimale, ce qui n'en diminue pas la force. De ce fait, ils possèdent une sorte d'instinct qui leur permet d'évaluer la capacité de leur société à rester stable ou de discerner quels phénomènes pourraient la déséquilibrer. Pour eux, la question des langues régionales renvoie aussi à ce problème. Dans leurs messages s'entremêlent leurs réflexions de membres de la communauté des citoyens et d'une communauté humaine.

Le journal *Libération* a, vraisemblablement par provocation, inclus dans l'intitulé de son forum le mot "danger", qui, a été ensuite repris à de maintes occasions dans les messages, mais qui reste difficile à analyser ici puisqu'il est suggéré d'entrée de jeu. Il se trouve être, cependant, le point de départ d'une série qui conduit à la peur. Le "danger", qui peut engendrer de "l'inquiétude", se précise et conduit, par glissement synonymique, à la "menace", d'où "la peur". Mais le signe le plus symptomatique de l'existence d'un malaise

qui dépasse la raison dans la question des langues régionales en France, et qui se manifeste doublement dans le cas spécifique du breton, ne vient pas tellement de l'utilisation par-ci, par-là de termes relatifs à la peur ou y conduisant par extension, mais bien plutôt de l'emploi récurrent de la période de la Seconde Guerre mondiale sous de multiples formes dont celles de "nazi / nazillon", de "fasciste / fascisme", ou de celles du rappel de noms de militants bretons n'ayant pas clairement pris leurs distances avec l'occupant allemand ou ayant collaboré avec lui. L'insistance sur ces données peut paraître curieuse, si elles ne doivent être considérées que dans leur dimension historique. Or, les participants au forum ne font pas œuvre d'historiens, ou si rarement, comme il a été vu précédemment, ou comme le montre, à nouveau, cette situation précise où "fasciste" et "nazi" deviennent synonymes. Leur signification dépasse donc la simple évocation de faits, bien qu'en même temps, elle y trouve son origine, et il convient de les rappeler ici très brièvement. Les intervenants mobilisent deux niveaux de connaissances sur la période de la seconde guerre mondiale (dans ses pages les plus noires) : un niveau global, qui se traduit par des destructions, des souffrances, la programmation de l'élimination physique des populations juive ou considérées comme inférieures, inadaptées, des camps d'extermination et de concentration, des chambres à gaz, des millions et des millions de morts ; un niveau local, avec la perte de la souveraineté nationale, le régime de Vichy, la collaboration... dont ont voulu profiter, croyant accéder ainsi à des avantages, à la reconnaissance d'une spécificité, à la création d'un Etat breton, suivant les cas, certains indépendantistes, autonomistes ou sympathisants de la cause bretonne. K. Hamon estime que ce courant collaborationniste a pu concerner 1 à 2 % de la population bretonne, c'est-à-dire une minorité, dont les faits et gestes ou l'influence n'atteignent pas en réalité la portée que leur accordent les lecteurs de *Libération*³³). Pourquoi donc une telle insistance sur cette période, dans un débat *actuel* sur la place des langues régionales, dont celle du breton, en France alors que des intervenants souhaitent laisser "*le passé aux historiens ou aux nostalgiques*" ?

Les quelques faits évoqués ci-dessus parlent cependant d'eux-mêmes. Seconde Guerre mondiale, nazisme, fascisme, collaboration peuvent se traduire en termes de valeurs bafouées (Liberté / libertés ; égalité ; droits de l'homme ; respect de l'autre dans sa différence et sa diversité, etc.) pour lesquelles il a fallu se battre³⁴). Ainsi, cette période ne fonctionne plus comme une suite d'événements tragiques historicisés mais comme un moment *symbolique* dans l'existence de l'humanité, où a dominé sa part non-humanisée. La Seconde Guerre mondiale et ses avatars symbolisent la folie des hommes, le temps de la négation de l'humanité par l'humanité, de sa bestialité, du retour au chaos premier. Dans ce temps de rupture, contrairement aux mythes traditionnels de création du monde, ce n'est pas l'homme qui naît après le chaos, mais l'homme qui meurt dans le chaos.

Partisans et adversaires des langues régionales évoquent la Seconde Guerre mondiale. Cependant, dans le cas du breton, la plupart du temps, ce sont les derniers qui la citent d'abord, les premiers se contentant le plus souvent de leur apporter un démenti. La signification très forte que les intervenants lui donnent explique, dans un sens – elle représente un argument choc, auquel il paraît difficile de répondre autrement que par sa reprise ou par le silence – pourquoi ils se réfèrent à tout instant à cette période, y cherchant la preuve des torts de leurs contradicteurs, mais pas le rapport la liant à la question spécifique des langues régionales en France. C'est là qu'intervient un autre mythe, celui de la Tour de Babel, jamais explicitement cité, mais qui représente "*le frein nécessaire à la démesure des hommes, le juste châtement de leur arrogance*", car "*la Tour de Babel écroulée sert de métaphore au totalitarisme, à la confusion, aux clivages, à la démesure*"³⁵), termes qui peuvent s'appliquer tels quels aussi à la période de la Seconde Guerre mondiale. Il faut remarquer que cette hypothèse d'une non-lecture des événements de la Seconde Guerre mondiale en tant que faits historiques se trouve confirmée, et ainsi renouvelée, par l'utilisation de données de l'actualité récente : un message parle de "talibans", un autre d'"obcurantiste", adjectif qui fonctionne ici comme synonyme du premier terme.

Cependant, partisans et adversaires des langues régionales ont une manière différente d'utiliser "les menaces" de la Tour de Babel. Les premiers estiment que si rien n'est entrepris pour développer leurs pratiques, en particulier celle du breton, la société court le risque d'une uniformisation "totalitarisante", de l'apparition d'une période d'indistinction entre les hommes ("*Un seul mode de pensée est dangereux pour l'Humanité, l'uniformisation des sociétés destructrice de la créativité : une langue qui meurt est un pilier de l'Histoire qui s'écroule, une Histoire qui nous sert à nous construire. Si on abat un de ces piliers, sur quoi pourra-t-on se reposer dans le futur, le très long terme ?*", [Armor, 27 août 2001]), pendant que les seconds lisent dans le même processus la genèse d'une période de différenciation à outrance mettant en péril la capacité des hommes à communiquer entre eux ("*Les langues régionales (...) sont (...) un danger puisqu'elles suppriment l'égalité et créent les conditions d'un repli d'une partie de la population sur elle-même*", [VENY, 20 septembre 2000] ; "*L'important, c'est que les gens communiquent entre eux le plus facilement possible*", [Michki, 4 juillet 2001]). C'est ce que disent toutes ces images, qui, au-delà des mots, décrivent des situations cauchemardesques.

La question des langues régionales renvoie aussi au problème de l'équilibre de la société française dans sa modernité. Celle-ci peut se décliner en plusieurs valeurs : tolérance donc ouverture, citoyenneté, liberté, égalité, fraternité, reconnaissance et respect de l'individu. Elles seraient, en fait, remises en cause, pour certains ("*Rien de tel finalement que la langue pour "différencier" des "frères"*", [gerbe, 30 avril 2001], en particulier dans le cas

des écoles Diwan, pratiquant l'immersion linguistique, ce que contestent d'autres ("*Je ne vois guère en quoi demander quelque chose avec insistance est blasphématoire, liberticide, antisocial et dangereux*", [Oligo, 11 septembre 2001]).

Entre le niveau global et le niveau local, partisans et adversaires se retrouvent seulement sur la conception du maintenant comme phase possible de rupture.

Le journal *Libération*, à travers son forum, a donné l'occasion aux partisans et adversaires des langues régionales en France de s'exprimer en toute liberté. Il entendait ainsi essayer de faire émerger les représentations des uns et des autres sur le sujet et de permettre d'extraire un condensé des divergences de fond qui les opposent. L'analyse des messages abordée sous l'angle de la conception du temps montre plutôt que la contradiction argumentaire se construit dans la quasi totalité des cas sur une inversion de la valeur attribuée à une phase temporelle, que celle-ci soit située dans le passé, dans le présent ou dans le futur, et que finalement, elle se résume à une représentation décalée en termes positifs ou négatifs des phases dégagées, qui ne paraît pas spécifique au cas du breton. Les événements cités du passé, du présent, du futur s'agencent autour de deux principes, l'un linéaire, l'autre cyclique, mais ne représentent jamais qu'une infime partie de tous les possibles. La proximité discursive, et par conséquent mentale, des deux parties apparaît très forte. L'interprétation donnée à chaque fait, reste entièrement libre, ce qui pourrait décevoir les historiens sur cet usage public avéré de l'histoire, sauf dans un seul cas, celui de la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci n'a, a priori, rien à voir avec la question de la place des langues régionales dans la société française d'aujourd'hui, mais sa lecture symbolique, si. Il devient, en effet, l'avatar de la phase chaotique primitive. Le fait que des nationalistes bretons se soient commis avec des nazis et leur idéologie pendant cette période amènent les internautes à s'y référer plus souvent et à renforcer une approche négative de la question du développement de l'enseignement bilingue ou immersif du breton lui-même, et par extension de l'ensemble des langues régionales.

Mais, celles-ci peuvent-elles réellement remettre en cause l'existence de la République, du moins, son équilibre ? Il apparaît difficile, en réalité, de répondre de manière affirmative à cette interrogation. En fait, la société entière se trouve confrontée à des problèmes qui semblent remettre en cause sa stabilité et qui sont désignés par des termes nouveaux : mondialisation, globalisation, révolution internet, fondamentalismes, terrorisme, etc. Ces phénomènes sont à la fois causes et conséquences d'un sentiment d'incertitude et de fragilité. Toute autre question qui survient dans ce contexte délétère est alors automatiquement assimilée à un problème du même ordre. Ainsi, cette tendance amène à considérer l'enseignement des langues régionales, qui retrouvent là un début de

légitimité, comme provocateur d'instabilité. Curieusement, les chiffres ne sont jamais cités. Dans le cas du breton, les élèves ayant accès à cette langue au cours de leur scolarité représentent une minorité quasi insignifiante : moins de 5% du total des enfants et adolescents scolarisés dans toute la Bretagne.

Par ailleurs, dans le cas de la Bretagne et de sa langue, les intervenants oublient aussi le sentiment d'allégeance à la République qui existe chez la majorité de ses habitants. Le danger pour la République n'est vraisemblablement pas là où ses plus ardents défenseurs le pensent : l'enseignement des langues régionales dans ses écoles ne menace pas l'ordre politique et social. C'est bien plutôt l'absence de visibilité de ces dernières dans la vie scolaire qui pourrait créer un sentiment de frustration et de colère chez toute une génération qui n'y a pas eu accès, mais qui souhaiterait que ses enfants puissent le faire. Si les revendications politiques ou plutôt politiciennes ne sauraient être absentes du débat, elles n'en forment pas l'essentiel. L'intérêt pour une formation bilingue, où le français occupe la première place, ne cesse de se développer. C'est cette demande qui n'arrive pas toujours à être entendue, semble-t-il, mais qui conditionnera "la couleur" du futur des langues régionales : en positif ou en négatif...

Notes :

- 1) L'intégralité des messages échangés peut être consultée à l'adresse suivante : <http://forum.liberation.fr/ADhtml/46/forum.html>
- 2) A. Le Gars, *Les Bretons par eux-mêmes, Essai sur la condition bretonne*, An Here, Le Relecq-Kerhuon, 1998, p. 23.
- 3) Cette actualité relance par deux fois les échanges entre les internautes.
- 4) Bien que rédigée en 1992, il ne semble pas que cette Charte ait fait l'objet de discussions passionnées avant que le gouvernement français ne la signe le 17 mai 1999 à Budapest, et que cette décision ne soit invalidée par le Conseil constitutionnel le 15 juin suivant.
- 5) Voir, par exemple, B. Poignant auteur d'un rapport au Premier ministre sur les langues et cultures régionales, *Langues de France : osez l'Europe*, Indigène, Montpellier, 2000 ; Y. Bollmann, *La Bataille des langues en Europe*, Bartillat, Paris, 2001.
- 6) Voir, par exemple, M.-F. Pungier, Le breton à et hors de l'école aujourd'hui : une pratique linguistique neutre ?, in *Language Center Journal*, vol. 1, Osaka Prefecture University, 2002, pp. 101-118.
- 7) Ces dernières peuvent aussi être utilisées pour elles-mêmes et sans être rattachées à aucun pays ou région donnés.

- 8) J. Chesneaux, p. 14.
- 9) “*Se dire breton, corse ou alsacien peut sembler réconfortant, mais à l’heure de l’Europe et de la globalisation de l’économie (et de la culture !), cela paraît surtout anachronique.*”, [FrancisA, 31 août 2000] ; “*Le passé ? Je le laisse aux historiens et aux nostalgiques. Ce n’est pas mon problème.*”, [Arnaudel, 4 avril 2001].
- 10) “*Certains, tel Paul Ricœur, ont salué la “lieutenance” à la fois intellectuelle et sociale de l’histoire, et les historiens s’en sont tout naturellement autorisés pour revendiquer le passé en tant que leur “territoire” propre.*”, J. Chesneaux, p. 117.
- 11) Ils oublient bien évidemment “*la métonymie historique*”, heureuse formule d’Henry Rousso selon qui “*l’histoire des historiens [...] n’est qu’un des vecteurs par lesquels se transmet et se reconstruit le passé*”, comme le souligne J. Chesneaux, p. 119.
- 12) J. Chesneaux, p.118.
- 13) “*C’est une tendance qui (...) laisserait présager une évolution de la société vers la répétition du fascisme (...).*”, [Per-Ewan, 25 mars 2001].
- 14) Sur les usages publics de l’histoire, voir, par exemple, C. Heimberg, p. 16 sqq.
- 15) C. Heimberg, p. 43.
- 16) C. Heimberg, p. 24. J. Chesneaux adopte une position beaucoup plus pessimiste sur la capacité des historiens professionnels à “sortir du passé”
- 17) Sur ce sujet, voir, par exemple, S. Citron, *Le mythe national, L’histoire de France en question*, Les éditions ouvrières, Paris, 1987.
- 18) J. Chesneaux, p. 119.
- 19) L’exemple suivant illustre ce phénomène, où une lectrice, se souvenant que le breton n’a pas toujours été bien accueilli dans les salles de classe ou les cours de récréation, mais confondant “puniton” et absence de liberté dans le choix de la langue d’expression avec “répression” , écrit que “*Toute personne qui parlait breton était arrêtée.*”, [armor, 20 août 2001]. Un autre intervenant lui demandera alors, de manière un peu ironique, de justifier son raccourci : “*Qui ça, où ça et quand ça ?????*”, [Babeuf, 21 août 2001].
- 20) Le terme de “République” n’a pas été retenu ici dans la mesure où proposé dans l’intitulé du forum par le journal *Libération*, il a été très souvent repris dans les messages des intervenants sans que ceux-ci s’interrogent forcément sur sa signification.
- 21) Sur ce mot, voir, par exemple M. Ozouf.
- 22) Y. Le Berre et J. Le Dû estiment cependant qu’il s’agit d’un abus de langage : voir p. 71.
- 23) “*De plus, ces belles langues de notre terroir, tel le provençal ou autres occitans, ont sûrement pris le pas, puis fait disparaître d’autres langues et cela leurs défenseurs ne*

s'en émeuvent pas.”, [P_TOZZA, 11 septembre 2001].

- 24) Cf. P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2001, p. 191.
- 25) J. Chesneaux, p. 109.
- 26) K. Pomian, cité par P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, p. 194.
- 27) Voir par exemple les travaux de F. Broudic, de V. Lachuer.
- 28) Un phénomène identique s'observe dans les réponses à une enquête menée auprès de parents ayant inscrit leur enfant dans une classe bilingue. Voir M.-F. Pungier, La classe bilingue breton-français de la maternelle Notre-Dame-des-Fleurs (Languidic) : un cas d'école, in *Language Center Journal*, vol. 2, Osaka Prefecture University, 2003, pp. 161-183.
- 29) Dans ce cas, “les craintes” de B. Giblin se trouvent “justifiées”, qui estime que “*si les raisons de la défense des langues néo-régionales sont variées, parmi elles il y en a une qui relève d'une représentation plus politique que culturelle. C'est celle qui repose sur l'idée d'une légitime revanche contre le mépris dont ces langues ont été l'objet, et par conséquent sur le rejet d'un Etat jugé dominateur qui ne respecte pas la diversité. Dans ce contexte de revanche, on va même jusqu'à parler de réparation historique.*”, in *Hérodote*, n° 105, p. 12.
- 30) Voir aussi : “*Mes grands-parents étaient de petits paysans (...) en Basse-Bretagne. Ils parlaient le breton, un peu moins bien le français. Jusqu'à cinq ans, âge de leur entrée à l'école communale, mes parents ne parlaient que le breton. Là, ils ont appris à lire et à écrire le français, mais pas le breton. Pire, le maître s'est moqué de leur langue maternelle, les a punis quand ils l'utilisaient (et, je crois, même si le "délit" avait lieu dans la cour de récréation). Est-ce la honte, ils ne m'ont pas appris le breton. Exilés en région parisienne, ils ne parlaient plus le breton qu'avec mes grands-parents, lors des vacances (évidemment, je ne comprenais rien) ou, entre eux, dans les magasins, pour éviter que le vendeur ne saisisse leur conversation. Je suis donc le premier de ma lignée à ne pas parler le breton, mais pas le seul, mon frère, ma sœur aussi ; ma compagne aussi ; en fait toutes ces générations, passées d'une société rurale, traditionnelle à une autre, plus urbaine, plus "mobile", moderne où l'apprentissage d'une langue se déroule obligatoirement à l'école.*”, [arzur, 11 décembre 2001].
- 31) Voir F. Broudic, et ses recherches sur “l'appel à l'interprète”, p. 64 sqq.
- 32) D. Schnapper, *La communauté des citoyens*, Gallimard, Paris, 1994.
- 33) “*Toute guerre fait émerger au sein des minorités nationales une fraction trop lâche pour se battre ouvertement, trop inconsistante pour jouer un quelconque rôle politique, mais assez veule pour se transformer en bourreaux stipendiés par l'une ou l'autre des puissances du conflit.*”, W. Szpilman, *Le Pianiste, L'extraordinaire destin d'un musicien juif dans le ghetto de Varsovie, 1939-1945*, Robert Laffont, Paris, 2001,

p. 109.

- 34) “[*La guerre*] avait dégénéré en gigantesque tuerie négatrice de toutes les valeurs humaines...”, Le Journal du Capitaine Wilm Hosenfeld, in *Le Pianiste*, op.cit., p. 241.
- 35) J. Vicari, p. 84 et 91.

Bibliographie sommaire :

- F. Broudic, *La pratique du breton de l’Ancien Régime à nos jours*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1995
- J. Chesneaux, *Habiter le temps*, Bayard Editions, Paris, 1996
- T. Guidet, *Qui a tué Yann-Vari Perrot ? Enquête sur une mort obscure*, Coop Breizh, Spézet, 2002
- K. Hamon, *Les nationalistes bretons sous l’Occupation*, An Here, Le Relecq-Kerhuon, 2001
- C. Heimberg, *L’Histoire à l’école, Modes de pensée et regards sur le monde*, ESF éditeur, Issy-les-Moulineaux, 2002
- V. Lachuer, L’Etat face à la langue bretonne, in *Klask*, volume 4, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 1998
- Y. Le Berre et J. Le Dù, “Le qui pro quo des langues régionales : sauver la langue ou éduquer l’enfant ?”, in *Langues et Cultures régionales de France, Etat des lieux, enseignement, politiques*, L’Harmattan, Paris, 1999, pp. 71-83
- M. Nicolas, *Bretagne, un destin européen*, Presses Universitaires de Rennes, Rennes, 2001
- M. Ozouf, “Jacobin”, fortune et infortunes d’un mot, in *L’école de la France, essais sur la Révolution, l’utopie et l’enseignement*, Gallimard, Paris, 1984, pp. 74-90
- K. Pomian, *L’ordre du temps*, Gallimard, Paris, 1984
- J. Vicari, *La Tour de Babel*, Que sais-je ? n° 3555, PUF, Paris, 2000
- Hérodote*, n° 95, Nationalismes régionaux en Europe, 1999
- Hérodote*, n° 105, Langues et territoires, 2002

Merci à Sylvie Fujihira pour sa relecture du texte et ses suggestions.